

Afrique du Sud : un interrogatoire de Zuma diffusé

BBC Afrique, 8 novembre 2016 Une chaîne de télévision privée a diffusé l'enregistrement audio de l'interrogatoire du président Jacob Zuma par l'ex-médiatrice de la République en Afrique du Sud. Elle a enquêté sur les liens compromettants entre Jacob Zuma et la riche famille d'hommes d'affaires indiens, les Gupta. Lors de l'interrogatoire, l'ex-médiatrice de la République souhaitait savoir comment le président avait rencontré la riche famille d'industriels indiens.

Thuli Madonsela cherchait aussi à définir les liens entre le chef de l'État et les hommes d'affaires. On y entend notamment l'ex-médiatrice de la République dire à l'avocat de Jacob Zuma d'une voix ferme : "Vous n'allez pas m'intimider !" Ce lundi, la présidence sud-africaine a indiqué dans un communiqué avoir porté plainte auprès du bureau de la médiatrice de la République pour avoir laissé fuiter l'enregistrement de l'interview. Zuma, menacé de plus belle à la demande de l'opposition, une motion de défiance contre Jacob Zuma sera examinée jeudi prochain au parlement. Le président a toujours nié être sous l'influence des frères Gupta et avoir nommé des membres de son gouvernement en fonction de leur volonté. Le rapport ne met pas en cause Jacob Zuma explicitement, mais il réclame une enquête exhaustive dans un délai de 30 jours. Il vient alimenter les appels en faveur de la démission du chef de l'Etat.